

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé/Reçu le



18145279

21 SEP. 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0696.959.549

Dénomination

(en entier) : **AeroTaxi**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue H. Van Hamme 46 à 1140 Evere

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission

PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 aout 2018

Le trente et un aout deux mille dix-huit à 16h30, au siège social Rue H. Van Hamme, 46 à 1140 Evere, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SPRL AeroTaxi.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Mr LUYCKX LAURENT, Gérant.

Monsieur le Président constate que le capital est entièrement représenté et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour : Démission

L'Assemblée entérine la démission de Mr LUYCKX Laurent – NN 720310-225-38 de son mandat de gérant à dater de ce 31/08/2018.

Délibération :

Après diverses échanges de communication, l'Assemblée accepte cette modification à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée s'est valablement clôturée à 17h30.

LUYCKX LAURENT ,
Gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature